Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du Vendredi 25 Avril 2025

La lettre de convocation suivante a été adressée à Mesdames et Messieurs les Conseillers le 18 avril 2025. Mesdames et Messieurs les Conseillers sont convoqués à la séance ordinaire du Conseil Municipal qui aura lieu le Vendredi 25 avril 2025.

ORDRE DU JOUR :

I. **APPROBATION DU PV DU 28 MARS 2025**
II. **QUESTIONS FINANCIÈRES**
III. **QUESTIONS SCOLAIRES**
IV. **RESSOURCES HUMAINES**
V. **URBANISME – ASSAINISSEMENT - ENVIRONNEMENT**
VI. **TRAVAUX – VOIRIE – BÂTIMENTS COMMUNAUX**
VII. **MANIFESTATIONS ET ASSOCIATIONS**
VIII. **QUESTIONS – INFORMATIONS DIVERSES**
IX. **PROCHAINE RÉUNION**

Présents : Sylvain BARREAUD, Bernard MOREAU, Cathie GUIBERTEAU, Francis BORDET, Marie NEVEUR, Chantal WALLON-PELLO, Jérôme TISSIDRE, Annick GOUINEAU, Stéphane BRADAC

Excusés : Mathieu BOURRIER, Jeannick GUILLOT, Laurence PACAUD, Stéphane TRIFILETTI, Olivier BURY, Fabrice CAZAVANT.

Secrétaire de séance : Francis BORDET

En ouverture de la séance, le Maire a apporté des précisions concernant les délibérations prises par le Conseil portant sur des questions entrant dans les délégations données au Maire en début de mandat.
Le Maire peut, dans le cadre de ses délégations, prendre des décisions engageant la Commune.
Il a un devoir d'informer le Conseil des décisions prises et s'assurer que les crédits budgétaires ont bien été ouverts pour engager les dépenses.
Si le Conseil venait à délibérer sur une question entrant dans le cadre de ces délégations, la délibération qu'il serait amené à prendre pourrait faire l'objet d'un recours par tout tiers ayant un intérêt pour agir.
Conscient que cette situation peut engendrer des incompréhensions sur le rôle du Conseil, le Maire précise qu'il sollicitera l'avis de celui-ci pour tout investissement pouvant être réalisé par la Commune et entrant dans le champ de ses délégations.

I. APPROBATION DU PV DU 28 MARS 2025

Le Conseil Municipal à l'unanimité a approuvé le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 28 mars 2025.

II. QUESTIONS FINANCIÈRES

1) Proposition pour un nouveau système informatique de la Mairie

Un audit du réseau informatique de la Mairie a été effectué par le prestataire de services REX

ROTARY.
Le réseau actuel est constitué de 9 ordinateurs dont 3 portables et 6 postes fixes dont un maître pour gérer l'ensemble des connexions. Il n'y a pas de serveur et de mot de passe sur les PC (Personal Computers).
Rex Rotary recommande l'installation d'un serveur DELL 360 qui aurait deux rôles :

- Mettre en place une couche de sécurité,
- Accueillir le logiciel et les données de manière sécurisée.

Ils proposent également la mise en place :

- D'un système de sauvegarde éligible au Règlement Général de Protection des Données (RGPD) et à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), ignifugé et hydrofugé contre l'eau et le feu pour sauvegarder en intégralité le réseau informatique,
- D'un PC fixe DELL pour l'accueil,
- De 3 PC portables,
- La mise à jour d'un pack antivirus sur l'ensemble du parc informatique,
- La maintenance sur tout le parc informatique.

Rex Rotary propose un système en location, ce qui permettrait de le renouveler tous les deux ans. Le loyer de 650 € par mois comprendrait la livraison, la mise en place du matériel, la garantie et main d'œuvre d'un technicien dédié.
Le Conseil Municipal qui a bien pris en compte la proposition de Rex Rotary demande que le Syndicat Soluris soit sollicité afin de faire une offre à la Municipalité.

2) Révision du montant du forfait ménage des salles et tarif jeunes

Le montant de la réservation lors de la location des salles municipales, qui sert également de forfait ménage lorsque celui-ci n'est pas effectué correctement, est porté à 100 euros.
Le tarif de location aux jeunes de la commune, dit « tarif jeunes » est porté à 50 euros pour une journée et à 100 euros pour 2 jours (hors chauffage).
Ces tarifs s'appliquent pour tous les contrats signés à compter du 1er mai 2025.
Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide les tarifs ci-dessus.

III. QUESTIONS SCOLAIRES

1) Consommation électrique à l'école maternelle

La comparaison entre la consommation électrique du mois de mars 2025 avec celle du même mois en 2024 montre une surconsommation à Crazannes de 2000 kW et une baisse de consommation de 60% à la maternelle de Port d'Envaux, de 27 % à la salle des maitres et à la classe située à l'étage ainsi qu'une hausse de 4,7% à la cantine.

2) Point sur la situation des agents

Alors que l'expert mandaté par le comité médical plénier du centre de gestion avait déclaré la cantinière de Crazannes inapte à toute activité professionnelle, ce dernier n'a pas suivi l'avis de l'expert et l'a maintenue en maladie ordinaire.
Cette situation n'est pas facile pour son remplaçant qui voit les contrats de travail s'enchainer et qui doit régulièrement pointer à France Travail.

3) Questions diverses

La fibre va être installée à l'école de Crazannes.
L'Inspection Académique maintient la direction unique pour l'année prochaine.

IV. RESSOURCES HUMAINES

1) Point sur la situation de l'agent contractuel

Le nouvel agent contractuel a été reçu par le Maire afin de prolonger son contrat de travail. Les premiers retours le concernant sont positifs et à ce jour il donne entière satisfaction.

2) Questions diverses

La prévoyance complémentaire a été mise en place en janvier 2025. La prévoyance santé sera mise en place à compter du 1er janvier 2026.

V. URBANISME – ASSAINISSEMENT – ENVIRONNEMENT

1) Acquisition d'un logiciel de gestion du cimetière

Différentes offres ont été faites, soit pour l'achat d'un logiciel, soit pour sa location. Le Maire convoquera la commission Cimetière afin que celle-ci donne un avis sur le choix à opérer.

2) Stationnement des véhicules rue de la Prévôté

Pour une meilleure visibilité, 2 emplacements de stationnement sur la route départementale de part et d'autre de la sortie de la rue du Cadran ont été supprimés.

3) Point sur l'affaire Zamiri-Ludwig

En juillet 2020, Monsieur Zamiri a fait une déclaration de travaux en Mairie pour remettre en état la toiture et le bardage de sa maison après à la chute d'un arbre.
Suite à cette déclaration, Le Maire a signé un arrêté de non opposition à une déclaration de travaux pour son habitation. Cet arrêté est attaqué en justice par madame Ludwig.

4) Dépôts sauvages

Des panneaux invitant à plus de civilité ont été mis en place au pied des cloches à verre et containers papier sur les sites des Coumaillauds et du cimetière.

VI. TRAVAUX – VOIRIE – BÂTIMENTS COMMUNAUX

1) Travaux réalisés par les employés du service technique

- Rebouchage des nids de poule de la voirie avec de l'enrobé,
- Réparation des bancs de la plage,
- Empierrement du parking des lapidiales,
- Remise en peinture des tables du Pré Valade,
- Travaux dans la cuisine de la salle polyvalente,
- Tonte et débroussaillage,
- Mise en place des panneaux de ralentissement à 30km/h à Saint James et Saint Saturnin,
- Remise en peinture du marquage au sol (bandes stop, passages piétons),
- Traitement des dépôts sauvages (nettoyage et enlèvement des déchets),
- Mise en réparation du camion boxer,
- Travaux au profit des écoles,
- Entretien autour des cloches à verre,
- Location des salles (entrées et sorties),
- Nettoyage et entretien du matériel et de l'atelier.

2) Travaux réalisés par les entreprises

- Réfection du parking des lapidiales,
- Entretien des rues et des espaces verts par les brigades vertes,
- Modification de l'alimentation électrique des écoles (suppression de l'abonnement du compteur N° 15259044819105.

3) Relevé des consommations énergétiques

Globalement sur le mois de mars 2025, les consommations électriques sont en baisse comparées à celles du même mois de 2024, à l'exception de la salle des fêtes + 12% et de la salle de musique +5%.

Si l'on compare les consommations du premier trimestre 2025 avec celles du 1er trimestre 2024, elles sont globalement en baisse : - 56% pour l'éclairage public, - 65% pour la salle de rugby...

Toutefois pour les bâtiments culturels (salle des fêtes, salle de musique et caverne), il est à noter une hausse de 26,37% avec une consommation de 9090 kW en 2025 contre 7200 kW en 2024.

4) Projet de travaux

Les employés techniques vont terminer la réfection de la cuisine de la salle polyvalente avant la fin de l'été. Les travaux de remise en état de la salle annexe débuteront à l'automne pour se terminer avant la fin de l'année.

VII. INTERCOMMUNALITÉ

1) Compte-rendu de la réunion du Conseil Communautaire du 9 avril

Lors du conseil communautaire du 9 avril 2025 les points suivants ont été traités :

- Vote du budget,
- Taux d'imposition (reconduit),
- Projet d'extension des locaux de la communauté de communes pour un montant de 607 000 € pour lequel le fonds vert sera sollicité,
- Course cycliste « Les Boucles de la Charente-Maritime »,
- Croisières sur le Palissy 3,
- Balades gourmandes à Nieul les Saintes et Plassay,
- Cyclad : une hausse importante avec 8% à charge des usagers, le reste étant pris en compte par Cœur de Saintonge et les Communes.

2) Compte-rendu de la réunion Villages de Pierres et d'Eau du 9 avril

En début de réunion, l'association Explore Event a présenté les différentes courses qu'ils avaient organisées ainsi que celles à venir :

- Saint Trojean en décembre 2024 avec 500 participants,
- Port d'Envaux, Crazannes en mars 2025 avec 600 participants,
- Saint Savinien le 27 avril 2025,
- Mornac sur Seudre le 22 juin 2025.

Pour les prochaines années, ils envisagent d'organiser 4 courses par an dans 4 lieux différents dont 2 dans des villages ayant déjà fait l'objet d'une organisation.

Pour 2025/2026 (août 2025 à début septembre 2026), les communes de Clion, Saint Trojean, Brouage et Saint Sauvant se sont portées candidates pour accueillir des évènements

Deux nouvelles communes intègrent les villages de Pierre et d'eau en 2025, Port des Barques et Montguyon.

3) Compte-rendu du Comité Syndical SYMBA du 14 avril

Le comité syndical du 14 avril a été principalement consacré à l'élection du président et des vice - présidents du SYMBA suite à l'élection de Mr Fabrice BARUSSEAU à la députation de la 3ème circonscription de la Charente Maritime en juillet 2024.
La nouvelle présidente qui a été élue à l'unanimité des suffrages exprimés est madame Nathalie DELAMARRE qui par ailleurs exerce les fonctions de première adjointe à la Mairie de Boutiers Saint Trojean dans la banlieue de Cognac.

VIII. MANIFESTATIONS ET ASSOCIATIONS

1) Manifestations passées

ORGANISATEUR	EVENEMENT	DATE	COMMENTAIRE
Echappée Belle	Karaoké	5/04	1ére édition pour cette association. 65 personnes ont participé à cette soirée dans une très bonne ambiance.
Ronde des Pierreux	Marche au clair de lune	11/04	Belle soirée avec une température clémente, 18 participants avec et sans chien, 6km pour 2h de marche, pause lecture, pause ravitaillement.
Zinzin d'lazic	Soirée concert électro à Panloy	12/04	Soirée animée par Nina Ly en tête d'affiche, une centaine de personnes ont assisté à cette soirée très agréable.
APE Les Mouettes Rieuses Médiathèque	Boîte à livres géante pour les enfants	12/04	Une réussite pour cette première édition de la boîte à livres géante. Plus de 1500 livres avaient été récoltés auprès de plusieurs associations, ce qui a permis aux nombreux enfants présents de repartir avec plusieurs livres. Une animation autour du livre était proposée à la Médiathèque ouverte exceptionnellement samedi après-midi.
Mouettes rieuses	Boum de Pâques à la caverne	18/04	Super soirée où les enfants se sont trémoussés au son de la musique et les parents ont discuté entre eux autour du pot de l'amitié.
Panloy	Chasse aux trésors	18, 19, 20, 21/04	Un grand merci aux aventuriers qui sont venus nombreux, malgré la pluie et qui ont participé à la chasse aux trésors de Pâques en déjouant les farces du valet malicieux.

2) Manifestations à venir

ORGANISATEUR	EVENEMENT	DATE	COMMENTAIRE
Médiathèque	Exposition sur les compositeurs de musique de film au cinéma	01 au 31/05	6 panneaux seront exposés, des livres autour du cinéma seront disponibles à la consultation, ainsi que des musiques à l'écoute.
Ronde des Pierreux	Initiation premiers secours canin	04/05	9h - 12h : Salle de Musique

CDC	Concert "Brass Birds" à Pont l'Abbé d'Arnoult	06/05	20h : Dans le cadre du "Contrat Territorial D'éducation Artistique et Culturelle" est proposé un concert dessiné (illustration numériques projetées par MAXIME GARCI)
Mairie	Commémoration de la fin de la guerre 39/45	08/05	12h
A.PO.GE Cycliste	42ème boucle de la Charente-Maritime	10/05	Passage sur la commune entre 16h30 et 16h45 : route des Lapidiales, chemin des deux palisses, route de Crazannes. Le village d'arrivée est Pont l'Abbé.
Mairie	Randonnée du printemps	11/05	9h : Départ du Pré Valade
Basket	Fête du basket	17/05	10h - 12h : tournois jeunes sur tous les terrains de la Commune
Triathlon Saintes	37éme édition	17 et 18/05	16h - 17h : St James
Echappée Belle Pêche	Brocante	18/05	8h - 18h : Organisée dans le bourg et une partie du Pré Valade
Club de L'Automne	Repas de printemps à Plassay	18/05	12h : sur réservation
Ecole avec les Pêcheurs PE		19 au 23/05	Semaine de la nature
Viv'Envaux	Randonnée nature	24/05	14h : Randonnée découverte du patrimoine, de la flore et de la faune locale. Départ du Pré Valade (placette). Gratuit.
Visiteurs de Panloy	Soirée Hantée	24/05	A la tombée de la nuit

IX. QUESTIONS – INFORMATIONS DIVERSES

1) Contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Un contrôle sanitaire des eaux de consommation humaine a eu lieu le 23 avril 2025 au robinet du lavabo sanitaire de la Mairie.
Les eaux d'alimentation ont été déclarées conformes aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

X. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion du Conseil Municipal se tiendra le vendredi 23 Mai 2025 à 19h.
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h29.
Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.

BARREAUD	MOREAU	GUIBERTEAU
BORDET	NEVEUR	WALLON-PELLO
TISSIDRE	GOUINEAU	BRADAC